

## **ATELIER**

### **Autonomie des établissements, politiques territoriales et leadership en éducation en Europe**

Coordinateurs : Yves Dutercq (Université de Nantes, CREN)

Nathalie Bélanger (Université d'Ottawa)

La nouvelle organisation de l'éducation repose sur l'autonomie des établissements. Ceux-ci doivent être capables de réajuster au jour le jour les multiples défauts qui apparaissent dans leur fonctionnement. Cette organisation a plusieurs conséquences. À l'intérieur des établissements, une mobilisation qui implique une nouvelle répartition des responsabilités entre les personnels d'encadrement et les personnels d'enseignement. C'est la problématique du leadership qui est traitée à l'échelle européenne par l'*European Policy Network on School Leadership (EPNoSL)*. En même temps, l'unité établissement apparaît un peu restreinte par rapport à la mission fondamentale : l'accompagnement d'une cohorte de 2 à 18 ans et la construction d'une qualification pour tous. Beaucoup d'initiatives tentent de penser des politiques territoriales : organisation des établissements en réseaux, coopération avec les institutions qui relèvent des collectivités territoriales, etc.

Le but de l'atelier est de discuter les différentes questions que pose cette évolution. La liste qui suit ouvre quelques pistes. Bien d'autres peuvent bien sûr être proposées.

- Quelles nouvelles répartitions des responsabilités apparaissent au sein des établissements ? Quels outils, quels dispositifs pour développer la capacité des établissements à auto-réguler leur fonctionnement ? Quels rapports entre les différentes formes d'évaluation : l'autoévaluation, les évaluations locales, nationales et internationales ? Quels nouveaux rôles pour l'inspection ?
- Toutes les organisations internationales plaident pour une diversification de l'offre d'éducation : comment cette recommandation est-elle mise en œuvre ? Quel est le rôle du marché ? De l'État ? Comment se régulent, à l'échelle territoriale, les rapports de concurrence et de complémentarité entre les établissements ?
- Comment penser les nouveaux rapports entre les établissements, les familles et les collectivités territoriales ? Une perte d'autonomie de l'École ? Une nouvelle conception partenariale des politiques publiques ?